

Hauts-de-France, Nord  
Le Quesnoy  
1-3 rue Goa

## Immeuble à logements

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005970

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre, enquête thématique régionale La seconde Reconstruction

Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : immeuble à logements

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2024, E, 1145 ; 1897, E, 258 ; 1817, E, 251, 252, 253

### Historique

En 1817, la parcelle est occupée par deux petites maisons avec jardin. En 1897, elle a été remplacée par une ferme sur cour composée d'une maison, d'un jardin et de bâtiments d'exploitation (cadastre et état de sections, de 1897, AD Nord ; P37-761 et 35P1121).

L'état des destructions dressé en 1921 (AD Nord ; 50Fi2285) montre que la ferme a été fortement abîmée pendant la Première Guerre mondiale. Les vues aériennes de 1929 et 1936 réalisées par l'IGN permettent de voir qu'elle a été remplacée par une autre construction de plan identique (bâtiments jointifs formant un carré autour d'une cour centrale). Cet immeuble est détruit pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'immeuble actuel date de la Seconde Reconstruction. La fille de l'un des deux entrepreneurs ayant construit l'immeuble, l'entreprise Berger-Désertot, y habite toujours. Selon son témoignage, l'immeuble a été achevé en 1963.

D'après le témoignage du fils de M. Désertot, il est possible que l'architecte soit Joseph Foyer, qui travaillait beaucoup avec l'entreprise de son père.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1963 (daté par tradition orale)

Auteur(s) de l'oeuvre : Berger-Désertot, Joseph Foyer (architecte, attribution par tradition orale, ?)

### Description

L'immeuble est construit à front de rue, dans une zone de la ville où le bâti est assez lâche. Un jardin le borde sur sa gauche et à l'arrière.

#### Description

Il compte un sous-sol, un rez-de-chaussée surélevé et un étage carré. Il abrite quatre appartements. Regroupés par deux, ils sont desservis par deux cages d'escalier indépendantes. La toiture en pente douce débordante qui couvre l'immeuble est en zinc.

L'immeuble est construit en briques posées en appareil picard. Ces dernières sont bien visibles sur les façades latérales qui, contrairement à celles de l'avant et de l'arrière, ne sont pas enduites.

La façade principale présente une élévation ordonnancée à travées qui s'achève par un grand bandeau en attique. Les deux travées extérieures correspondent à deux appartements. Elles ne communiquent pas entre elles mais sont symétriques par

rapport à la travée centrale. Elles présentent une superposition de baies jumelées horizontales, dont le linteau et l'appui en béton sont saillants. Une corniche de section carrée vient souligner le passage du niveau du sous-sol à celui du rez-de-chaussée. Aucun autre décor ni modénature ne vient décorer la façade. Les escaliers à volées droites et le palier qui mènent au rez-de-chaussée et desservent l'étage sont à l'intérieur de l'immeuble - c'est pourquoi l'immeuble ne présente pas de degré.

L'avant-corps central, légèrement saillant, est beaucoup plus travaillé et compte à lui seul trois travées. La travée centrale accueille une grande porte cochère à linteau droit très en retrait par rapport au droit du mur, conçue dès l'origine pour donner accès à un garage et, au-dessus de la porte, avec le même retrait, se trouve un petit balcon qui traverse toute la travée. Elle est encadrée de deux travées plus étroites, strictement identiques, qui abritent les portes d'entrée piétonne et les baies éclairant les cages d'escalier. La porte, précédée d'un seuil en pierre bleue, est enserrée dans de larges pieds-droits en béton et surmontée d'une petite casquette également en béton. Elle est encadrée sur toute sa hauteur par deux bandeaux en brique de verre. Le second niveau est composé de deux grandes baies verticales remplies de briques de verre séparées par un trumeau en béton : il présente ainsi un rythme de pleins et de vides inverse par rapport à celui du niveau inférieur. L'ensemble "baies + trumeau" est surmonté d'une petite casquette en béton. Entre les deux niveaux, le plein de travée est nu.

La façade arrière présente la même organisation en travées que la façade principale, mais sans avant-corps central.

### Analyse

L'immeuble fait partie des typologies de bâti propres à la Seconde Reconstruction : on ne trouve pas *intra-muros* d'autres exemples d'habitat collectif, édifiés en-dehors de cette période. Si parfois des immeubles d'habitat collectif sont insérés dans des rangs comportant également de l'habitat individuel, seuls deux immeubles isolés ont été repérés (70-72, rue Thiers - IA59005971).

Il présente des traits caractéristiques de la Seconde Reconstruction comme l'horizontalité des baies, encore soulignée par un linteau et un appui saillants en béton qui les réunit deux par deux à chaque niveau.

Il offre cependant de nombreuses différences : le toit à pente douce est le seul exemple repéré dans la ville *intra-muros*. La présence d'un avant-corps au centre de la façade, ou le fait que la façade soit entièrement enduite, ne se retrouvent sur aucun autre immeuble de la Seconde Reconstruction. Le traitement de l'avant-corps, avec ses deux travées encadrant une partie centrale en retrait jouant sur les pleins et les vides ainsi que la présence très forte des trumeaux ou pieds-droits en béton qui accentuent l'impression de verticalité n'est visible sur aucun autre immeuble de la ville. L'aspect de cet immeuble, très différent de celui des réalisations de l'architecte Marcel Mélon confirme qu'il est de la main d'un autre architecte. La comparaison avec les autres œuvres répertoriées de Joseph Foyer, construites malheureusement à des époques différentes, ne permet cependant pas de confirmer l'attribution par tradition orale et de d'affirmer avec certitude qu'il est bien, lui, l'architecte de cet immeuble.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, maçonnerie, enduit

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré

Type(s) de couverture : toit à un pan

### Statut, intérêt et protection

Ces édifices sont représentatifs de la Seconde Reconstruction.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].

## Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1ère partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2ème feuille (AD Nord ; P31-761).  
AD Nord : P31-761
- **Le Quesnoy - Commune du Quesnoy - Aménagement et extensions de la ville - Etat actuel - Plan,** par A. Guyomard, ingénieur-géomètre agréé à Lille, le 6 août 1921 (AD Nord ; Fi - Provenances diverses : plans concernant le département du Nord, 1581-1922 ; 50Fi2285).

## Bibliographie

- FRANCE. DRAC-Service de l'Inventaire général Nord-Pas-de-Calais. **A. Danis et M. Melon, architectes du XXe siècle dans le bassin de la Sambre, Nord.** Réd. Sophie Luchier, photos Olivier Marlard, graphisme Eddy Stein. [Lille] : Association C. Dieudonné, CAUE du Nord, cop. 1995. Non paginé [20] p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 23 cm. (Itinéraires du patrimoine, ISSN 1159-1722 ; 91).
- AUXENT, Béatrice, DEBRABANT, Bernard. **Le Quesnoy, connaissance d'une ville forte ou la métamorphose d'un lieu.** Lille : CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) du Nord, 1999. 53 p.

## Illustrations



Vue générale orientée est/ouest.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900187NUCA



Détail de la partie gauche (n°1) de l'immeuble. Vue orientée ouest/est.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900186NUCA



Détail de la partie droite (n°3) de l'immeuble. Vue orientée est/ouest.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900185NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

L'architecture de la Seconde Reconstruction au Quesnoy (IA59005839) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy,

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Immeuble à logements (IA59005971) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy, 70-72 rue Thiers

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale orientée est/ouest.

IVR32\_20245900187NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la partie gauche (n°1) de l'immeuble. Vue orientée ouest/est.

IVR32\_20245900186NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la partie droite (n°3) de l'immeuble. Vue orientée est/ouest.

IVR32\_20245900185NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation